



LES EXEMPLES INSPIRANTS

CENTRE HOSPITALIER, SAINT-EUSTACHE, CANADA



Réaménagement du stationnement de l'hôpital

Type : surface

Usage : institutionnel

Surface : 27 300 m²

Cases : 1 014

Particularité : Chemins piétons

Conception : CSSS du Lac des Deux-Montagnes

Client : CSSS

Année : 2013

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET



Verdissement



Gestion de l'eau

Plantation d'arbres et d'arbustes
2 bassins de biorétention



Mobilité durable

Aménagement d'un réseau piétonnier
Connexion avec la piste cyclable à proximité du site
Abri sécurisé pour 76 vélos
Éclairage DEL du parcours piéton



Innovation

Auvents de protection pour les chemins piétonniers



Piste cyclable



Abri à vélos

BÉNÉFICES

Augmentation de la surface perméable

Filtration et évacuation naturelle des eaux de pluie

Allègement du réseau d'évacuation municipal

Augmentation du couvert végétal

Réduction des îlots de chaleur

Encouragement à la mobilité durable

Protection des usagers contre les fortes chaleurs en été

Coût total

3 500 000 \$

COÛT PAR CASE

3 450 \$



L'ATTESTATION STATIONNEMENT ÉCORESPONSABLE PEUT VOUS AIDER

L'attestation Stationnement écoresponsable vise à mobiliser et à accompagner les propriétaires d'espaces de stationnement sur l'île de Montréal, afin de créer un effet d'entraînement vers de meilleures pratiques de gestion immobilière permettant de réduire les émissions de GES liées à la dépendance à l'automobile, et de diminuer les impacts climatiques des surfaces de stationnement. Elle offre :

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Rencontres pour identifier des solutions d'aménagement réalistes, économiques et efficaces;
- Mise en contact avec des experts;
- Accès à différents outils pour la mise en œuvre des meilleures pratiques.

UNE GRANDE VISIBILITÉ

- Promotion dans nos réseaux d'entreprises engagées;
- Localisation et identification des stationnements certifiés écoresponsables sur le site Web;
- Événements de reconnaissance et de remise des attestations.

DES RÉSULTATS BÉNÉFIQUES À LONG TERME

- Image positive dans sa municipalité, son quartier et auprès des employés;
- Opportunité d'obtenir des reconnaissances supplémentaires en développement durable;
- Préparation à faire face à la nouvelle réalité de gestion du stationnement.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE STATIONNEMENT

- Aménagements végétaux
- Aménagements de gestion des eaux pluviales
- Revêtement perméable
- Aménagements piétonniers
- Offre d'espace de stationnement à vélo
- Offre de cases réservées aux véhicules « verts » (électrique, covoiturage, etc.)
- Incitatif à l'utilisation du transport en commun
- Mutualisation ou partage du stationnement
- Etc.

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT!

Conseil régional de l'environnement de Montréal

514 842-2890 / info@cremtl.qc.ca

VISITEZ NOTRE SITE WEB

stationnementecoresponsable.com

Coordonné par :



Financé par :



**FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS** POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE